

COP 21 - 100 ACTIONS CONCRETES POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : L'ANIA PUBLIE SON LIVRE VERT

Paris, le
26/11/2015

En vue de la 21^{ème} conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP 21) qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre, l'ANIA présente 100 actions des industries alimentaires de France pour lutter concrètement contre le changement climatique.

La COP 21 qui se déroulera à Paris du 30 novembre au 11 décembre rassemblera 147 chefs d'Etat afin d'adresser une réponse collective et internationale au changement climatique. L'objectif nécessaire à atteindre est un engagement partagé visant à maintenir d'ici à 2100 le réchauffement global de la planète à 2° par rapport à l'ère préindustrielle.

Il est impératif que l'ensemble des acteurs de la société, entreprises comprises, s'engagent aux côtés des pouvoirs publics pour relever ce défi commun. Premier secteur industriel de France, l'agroalimentaire tient à contribuer activement à ce mouvement en faveur de la préservation de notre environnement. Dans ce cadre, l'ANIA présente « **le Livre Vert des Industries Alimentaires : 100 actions concrètes pour lutter contre le changement climatique** »

L'impact économique du changement climatique sur les activités agroalimentaires est considérable. En effet, les acteurs de la filière alimentaire sont confrontés aux problématiques de perte des surfaces agricoles, de diminution des rendements, de volatilité accrue des cours des matières premières voire de la rarefaction de ces dernières. Dans le même temps, la population mondiale s'accroît sur une planète aux ressources limitées.

Les émissions directes de CO₂ des entreprises agroalimentaires représentent 4% des émissions totales en France. Mais dans son ensemble, l'alimentation, du producteur agricole jusqu'au consommateur, représente 30% des émissions françaises de gaz à effet de serre. L'enjeu est collectif car il rassemble les efforts et les besoins des gouvernements, des consommateurs-citoyens et des entreprises.

« Parce que le changement climatique et ses conséquences nous incitent plus que jamais à agir, ici et maintenant, l'enjeu prioritaire pour nos entreprises n'est plus aux engagements mais aux actions réelles, concrètes et duplicables. Nous sommes à la fois victimes, responsables et acteurs dans la recherche de solutions face au changement climatique. L'objectif est double : montrer la mobilisation collective et accélérer le changement au sein des 15 789 entreprises de l'industrie alimentaire. » **Thierry GAILLARD, Vice-président de l'ANIA, en charge du Développement durable**

C'est dans cette volonté de mobilisation que l'ANIA dévoile son Livre Vert, présentant 100 actions concrètes visant à lutter contre le changement climatique autour de 5 axes stratégiques :

1. Agir sur les approvisionnements

Sensibiliser et accompagner les producteurs par la mise en place de chartes, cahiers des charges ou codes de bonnes pratiques ; Soutenir des filières d'approvisionnement durables ; S'approvisionner à proximité des sites de production.

2. Utiliser efficacement l'énergie

Améliorer l'efficacité énergétique des procédés de fabrication ; Récupérer l'énergie et la chaleur ; Utiliser des combustibles moins polluants et des énergies renouvelables ; Former et sensibiliser les salariés aux économies d'énergie.

3. Gérer les emballages et leur fin de vie

Eco-concevoir les emballages ; utiliser des matériaux recyclés et bio-sourcés ; Contribuer au développement de filières de recyclage ; Optimiser les emballages de transport ; Informer et sensibiliser les consommateurs au geste de tri.

4. Optimiser la logistique et le transport

Optimiser les flux logistiques et le taux de remplissage des camions ; Mutualiser le transport avec d'autres entreprises ; Utiliser des modes de transport alternatifs aux camions ; Utiliser des véhicules « propres » ; Sensibiliser les transporteurs et les salariés.

5. Lutter contre les pertes et le gaspillage alimentaire

Concevoir des produits et des formats permettant de limiter le gaspillage alimentaire ; Optimiser les procédés de fabrication afin d'éviter les pertes et le gaspillage ; Accompagner les consommateurs dans leur quotidien et les acteurs de la restauration ; Donner des produits encore consommables.

« La solution unique n'existe évidemment pas et les efforts doivent être partagés entre tous les acteurs. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de généraliser les bonnes pratiques, faire preuve d'intelligence collective, continuer à créer et à innover de manière éco-responsable. » conclut **Jean-Philippe GIRARD, Président de l'ANIA**

[Découvrez les 100 actions des industries alimentaires pour lutter contre le changement climatique sur le portail de l'agroalimentaire](#)

L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 20 fédérations nationales sectorielles et 23 associations régionales, représentatives des 15 789 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le premier secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 157.6 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 493 272 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation. www.ania.net